



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



DIRECTION ACADEMIQUE DES
SERVICES DE L'ÉDUCATION
NATIONALE DE VAUCLUSE

Division de la Valorisation
des Ressources Humaines

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Téléphone
04 90 27 76 20

Fax
04 90 27 76 75

Mél.
gabriel.duboc
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon
Cedex 4

Objet : Postes à profil

Avignon, le 27 juin 2012

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er}
degré

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale (pour information)

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
(pour information)

APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre du mouvement des personnels du 1er degré, je vous rappelle que certains postes du département sont profilés et demandent des spécificités. Seuls les personnels titulaires et remplissant les conditions exigées dans le descriptif de chaque fonction peuvent postuler en suivant les modalités définies ci dessous:

1) Fiche de candidature jointe en annexe, **à adresser à la direction académique par la voie hiérarchique pour chaque fonction demandée.**

2) Les candidatures devront parvenir à mes services pour le : **mardi 3 juillet 2012 à minuit, délai de rigueur absolu** (attention aux délais postaux).

Les date, heure et lieu de commission vous seront précisés lors de votre convocation.

Pour tout renseignement (descriptif des postes, conditions de nomination, de diplômes ou titres, etc.), les fiches des postes à profil vacants sont jointes en annexe et peuvent être consultées sur le site Internet de la direction académique : <http://www.ia84.ac-aix-marseille.fr>

Pour le directeur académique,
et par autorisation,
Le chef de division

signé

Gabriel DUBOC

FICHE DE POSTE

Enseignant en Classe à Horaires Aménagés Musicales (CHAM)

POSTE	Poste basé à EEPU F. JOUVE - Pou du Plan à Carpentras
Références	Arrêté du 31 février 2002 Circulaire n° 2002-165 du 2 août 2002 Arrêté du 22 juin 2006
FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elargir les possibilités d'expression et de communication, ➤ Affiner les capacités auditives et analytiques, ➤ Construire une culture artistique ouverte sur le monde, ➤ Développer le sens critique et esthétique.
COMPETENCES ET QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Motivation, ouverture sur l'approche musicale, ➤ Compétences spécifiques en éducation musicale et attestée dans la conduite du chant choral (expérience de chef de chœur,...), ➤ Capacités relationnelles et organisationnelles, ➤ Capacité à travailler en partenariat, ➤ Engagement et disponibilité (concertations, réunions...), ➤ Capacité à engager, suivre et évaluer des projets.
RENSEIGNEMENTS	<p>M. DUMAS Frédéric inspecteur de l'Education nationale, chargée de la circonscription de CARPENTRAS</p> <p>M. DELSERT, conseiller pédagogique en éducation musicale du secteur NORD VAUCLUSE (04.90.34.05.35)</p>
SITUATION ADMINISTRATIVE	Nomination à titre provisoire



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



**DIRECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

Division de la scolarité

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ
Téléphone
04 90 27.76 35
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Avignon, le 19 juin 2012

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames, Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré
s/c de Mesdames et Messieurs les IEN
chargés de circonscriptions

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
Collèges, Lycées et Lycées Professionnels
publics et privés

Objet : Concours d'affiches international 2012

A travers le Concours d'affiches 2012, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant sollicite leur capacité d'expression et leur créativité par une action individuelle ou collective, soutenue par un enseignant.

L'objectif est de pouvoir réfléchir sur ce que les enfants et adolescents connaissent réellement de leurs droits, mais aussi de débattre et d'élaborer une opinion.
Tous les sujets qui concernent leur vie peuvent être traités dans la démarche du concours d'affiches « Agis pour tes droits ».

Les inscriptions doivent être adressées à l'association départementale des Francas - 4 rue Rateau 84000 AVIGNON - jusqu'au 19 octobre 2012.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé par : Bernard LELOUCH

PJ : dossier d'information et d'inscription



AGIS POUR TES DROITS

Concours d'affiches international 2012



*Tous différents et tous ensemble - Affiche lauréate de l'édition 2011
Ecole maternelle Paul Bert, 89400 Migennes*

les francas

L'éducation en mouvement !

Fédération nationale des Francas, 10-14 rue Tolain, 75890 Paris Cedex 20.
01 44 64 21 00 / www.francas.asso.fr
Association complémentaire de l'Enseignement public, reconnue d'utilité publique.



AGIS POUR TES DROITS

Concours d'affiches international

Bulletin d'inscription

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Nom du référent :

Qualité :

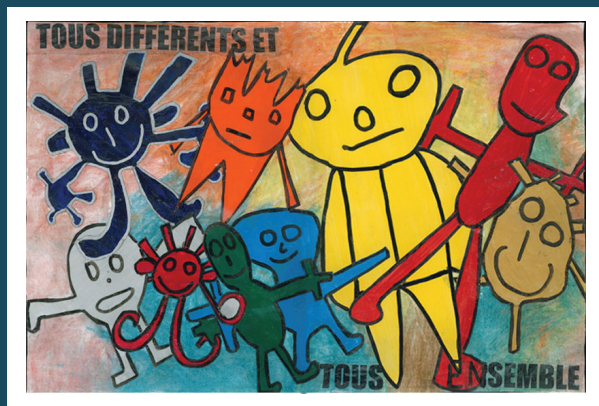
Catégorie d'inscription	1	2	3	4	5	6	7
Nombre de participants							
Catégorie 1	Enfants de moins de 6 ans (école maternelle)						
Catégorie 2	Elèves CP, CE1 ou enfants de 6 à 8 ans						
Catégorie 3	Elèves de CE2 et CM ou enfants de 8 à 11 ans						
Catégorie 4	Collégiens 6e et 5e ou adolescents 11 à 14 ans						
Catégorie 5	Collégiens 4e et 3e ou adolescents plus de 14 ans						
Catégorie 6	Lycéens ou jeunes 16 à 18 ans						
Catégorie 7	Plus de 18 ans						

COUPON A RENVOYER



AGIS POUR TES DROITS

Concours d'affiches international 2012



Tous différents et tous ensemble - Agis pour tes droits de l'édition 2011
École internationale Paul Borel, 89400 Vilgenras

Une action de promotion
de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
Réalisée sous le patronage
du ministre de l'Éducation Nationale
et le soutien du ministère de la Culture et de la Communication

Renseignements et inscription auprès des Francas
de votre département



Fédération nationale des Francas, 10-14 rue Tolain, 75890 Paris Cedex 20.

01 44 64 21 00 / www.francas.asso.fr

Association complémentaire de l'Enseignement public, reconnue d'utilité publique.

PREAMBULE

« AGIS POUR TES DROITS » est une opération créée, il y a plus de quinze ans par l'association des Francas de Seine Saint-Denis dans le but d'informer au mieux les enfants et les adolescents sur l'exercice de la citoyenneté.

Ce projet a essaimé et se réalise maintenant dans chaque département français (métropole et DOM), mais aussi dans une trentaine de pays partenaires.

« AGIS POUR TES DROITS » est le titre du projet national de promotion des droits des enfants développé par les Francas ;
le Concours d'affiches international en constitue l'élément le plus connu.

Depuis 2009 (20^{ème} anniversaire de la Convention internationale), le concours d'affiches bénéficie du patronage du ministre de l'Éducation Nationale. Il est inscrit dans la liste des actions éducatives participant à la construction de la citoyenneté à l'école.

Le concours d'affiches sollicite la capacité d'expression et la créativité des enfants et des adolescents au travers d'une action individuelle ou collective, soutenue par un enseignant ou un animateur, sur le temps scolaire ou sur le temps de loisirs. L'objectif est de pouvoir réfléchir sur ce que les enfants et les adolescents connaissent réellement de ces droits et de la Convention internationale, mais aussi de débattre et d'élaborer une opinion, de s'exprimer sur la réalité des droits, d'argumenter ce qu'ils en attendent.

Tous les sujets qui concernent la vie des enfants et des adolescents, leurs droits tels qu'ils sont présentés dans la Convention internationale, peuvent être traités dans la démarche du concours d'affiches « Agis pour tes droits » .



Edition 2012

Pour l'édition 2012, il s'agit de porter un regard lucide, critique et constructif sur la situation des droits de l'enfant, autour de soi, en France et dans le monde, et d'envisager des pistes d'actions possibles pour promouvoir et mettre en œuvre les différents droits énoncés dans la Convention. Ensemble, visitons la CIDE !

LES DROITS DE L'ENFANT : QU'EST-CE QU'ON EN SAIT ?

Au moyen d'enquête, de rencontres, d'interviews, les participants du concours peuvent tester, évaluer dans leur environnement la connaissance que les enfants, les adolescents, les adultes ont de la Convention.

Savent-ils qu'elle existe ? Qui en parle ? Comment ? Quelle place lui accorde-t-on dans les médias (radio, télévision, internet, presse...) ? Que contient-elle ? À quoi sert-elle ? Qui l'a adoptée ?

LES DROITS DE L'ENFANT : QU'EST-CE QU'ON EN FAIT ?

Après avoir pris connaissance des droits énoncés dans la Convention, on peut s'interroger sur leur application dans la vie quotidienne. Les droits de l'enfant sont-ils présents dans ma famille, dans mon école, mon centre de loisirs, ma ville, mon pays ? Que puis-je faire pour faire respecter mes droits et ceux des autres ? À qui m'adresser quand mes droits ne sont pas respectés ? Comment puis-je mettre en œuvre mes droits d'expression, de participation, d'association ?

Autant de pistes possibles pour (re)découvrir la Convention internationale des Droits de l'enfant, réfléchir collectivement à son application et se lancer dans la réalisation d'affiches pour donner son avis, exprimer ses colères, ses espoirs, et passer ensemble à l'action.

LES DROITS DE L'ENFANT ET LE CONCOURS D'AFFICHES

Le concours d'affiches est un support qui facilite l'appropriation de la Convention Internationale par une démarche active d'élaboration et de diffusion d'un message.

Il ouvre la possibilité de développer quantité d'autres activités (expression orale ou écrite, arts visuels...).

10 clés pour aborder la Convention internationale

La CIDE se compose de 54 articles qui présentent une quarantaine de droits. Pour les aborder, les Francas proposent 10 points clés qui donnent une grille de lecture utilisable par tous les enfants.

1

J'ai le droit à **l'égalité** en particulier entre fille et garçons.

2

J'ai le droit de **rêver**, de **rire**, de **jouer** et de participer à des activités culturelles, ludiques et sportives.

3

J'ai le droit de **ne pas être exploité**.

4

J'ai le droit d'**être soigné** et de bénéficier de soins adaptés à mon handicap et à mon âge.

5

J'ai le droit d'**être aimé** et respecté.

6

J'ai le droit d'**avoir une éducation**.

7

J'ai le droit d'**être protégé** de la violence, ce qui inclut également la guerre et la prison.

8

J'ai le droit d'**avoir une identité**, une famille, une vie privée.

9

J'ai le droit d'**être nourri, logé**, et de grandir dans de bonnes conditions.

10

J'ai le droit de **m'exprimer**, de donner mon avis et de participer à la vie de la société en qualité de citoyen.

La Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE) est consultable dans sa version intégrale sur le site : www.francas.asso.fr. Elle peut être téléchargée.

Le concours d'affiches : un support de projets et d'activités en classe...

Le concours international d'affiches « Agis pour tes droits », s'inscrit dans le socle commun des connaissances et des compétences de l'Education nationale.

“Maîtriser le socle commun, c'est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l'école puis dans sa vie ; c'est posséder un outil indispensable pour continuer à se former tout au long de la vie afin de prendre part aux évolutions de la société ; c'est être en mesure de comprendre les grands défis de l'humanité, la diversité des cultures et l'universalité des droits de l'homme, la nécessité du développement et les exigences de la protection de la planète.”

D. n°2006-830 du 11-7-2006Jo du 12-7-2006

...et en centre de loisirs

Par une démarche active, faisant alterner des situations d'observation, de réflexion, d'expression et de production, par l'échange en groupe, la participation au concours d'affiches « Agis pour tes droits » permet de travailler, en relation à une approche active de la Convention internationale des droits de l'enfant, un ensemble de compétences, de capacités et d'attitudes, tout en donnant à vivre aux enfants et jeunes des situations de lecture, de communication, de pratique des arts plastiques en prise avec les questions de notre temps.

Une démarche pédagogique type

- 1 Mettre à disposition un ensemble de supports, de documents afin de créer un environnement propice au dialogue sur les droits.
- 2 Définir avec les participants plusieurs pistes possibles.
- 3 Utiliser l'agenda « Agis pour tes droits » pour aider à visualiser le résultat. Décortiquer le règlement pour savoir ce qu'il faut faire (et ne pas faire).
- 4 Elaborer un message.
- 5 Sélectionner une ou plusieurs techniques pour réaliser un « visuel ».
- 6 Réaliser, échanger, présenter, argumenter.
- 7 Ne pas oublier de remplir la fiche de présentation, la coller au verso de l'affiche et envoyer le tout aux Francas.

Le Concours d'affiche, en référence au socle

	DES CONNAISSANCES
MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE	<ul style="list-style-type: none">-Favoriser l'expression écrite et orale.-Enrichir le vocabulaire.
MAÎTRISE DES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none">-Découvrir des techniques de la société de l'information.
CULTURE HUMANISTE	<ul style="list-style-type: none">-Se situer dans le monde d'aujourd'hui.-Prendre conscience de la diversité des civilisations, des sociétés, des religions.-Prendre conscience des inégalités.
COMPÉTENCES SOCIALES ET CIVIQUES	<ul style="list-style-type: none">-Connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages.-Savoir ce qui est interdit et ce qui est permis.-Connaître quelques notions juridiques de base (l'identité, la nationalité, le principe de laïcité...).
AUTONOMIE ET INITIATIVES	<ul style="list-style-type: none">-Définir une démarche adaptée au projet que l'on se donne.-Prendre des décisions, s'engager.-Prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe.-Déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités.



commun des compétences et connaissances.

DES CAPACITÉS	DES ATTITUDES
<ul style="list-style-type: none">-Comprendre des textes.-Comprendre une consigne.-S'exprimer à l'oral en mettant en avant son point de vue tout en s'adaptant à la situation.-Rédiger un texte bref, cohérent et adapté au destinataire - Utiliser un dictionnaire.	<ul style="list-style-type: none">-Développer le goût pour l'enrichissement du vocabulaire.-Développer l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat.
<ul style="list-style-type: none">-Créer, produire, traiter, exploiter des données.-S'informer, se documenter, communiquer, échanger.	<ul style="list-style-type: none">-Développer le goût pour la recherche et les échanges d'informations.-Développer une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information.
<ul style="list-style-type: none">-Avoir une approche sensible de la réalité.-Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.	<ul style="list-style-type: none">-Se donner des références communes.
<ul style="list-style-type: none">-Exercer son esprit critique.-Savoir construire son opinion personnelle, la nuancer, la remettre en question...-Identifier, classer et soumettre à critique l'information.	<ul style="list-style-type: none">-Avoir conscience de ses droits et devoirs, avoir la volonté de participer à des actions civiques.
<ul style="list-style-type: none">-Prendre conscience de la nécessité de s'impliquer.-Avoir envie de prendre des initiatives, d'être curieux et créatif, déterminé dans la réalisation d'objectifs.	



Le règlement 2012

Article 1

Afin de promouvoir les droits inscrits dans la Convention Internationale des Droits des Enfants (CIDE), et afin de valoriser le regard que les enfants, les jeunes et les adultes portent sur la réalité de ces droits, les Francas organisent sur le territoire national et au dehors, en coordination avec leurs partenaires européens et internationaux, le Concours d'affiches international « Agis pour tes droits ».

Article 2

Le Concours d'affiches international « Agis pour tes droits » est ouvert à toute personne mineure ou majeure participant de façon individuelle ou collective, dans le cadre scolaire, comme dans les temps extra scolaires.

Chaque participant, ou groupe de participants, doit s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

Catégorie 1	Enfants de moins de 6 ans (école maternelle)
Catégorie 2	Elèves CP, CE1 ou enfants de 6 à 8 ans
Catégorie 3	Elèves de CE2 et CM ou enfants de 8 à 11 ans
Catégorie 4	Collégiens 6e et 5e ou adolescents 11 à 14 ans
Catégorie 5	Collégiens 4e et 3e ou adolescents plus de 14 ans
Catégorie 6	Lycéens ou jeunes 16 à 18 ans
Catégorie 7	Plus de 18 ans

Article 3

Pour la France (métropole et DOM), le Concours d'affiches international « Agis pour tes droits » est coordonné dans chaque département par l'Association départementale des Francas. Le bulletin d'inscription doit lui être adressée (voir carte des départements et coordonnées des Associations départementales sur www.francas.asso.fr).

Dans les autres pays participants, le Concours d'affiches international « Agis pour tes droits » est coordonné par une association partenaire des Francas (voir coordonnées sur www.francas.asso.fr). Une demande doit lui être adressée pour connaître les modalités d'organisation particulières (calendrier, inscriptions).

Pour les départements et pays non participants, une demande de renseignements est à déposer auprès de : Webmaster@francas.asso.fr.

Article 4

Les affiches réalisées par les participants ont pour objet de présenter leurs opinions sur la concrétisation des Droits des enfants (droits de protection, prestation, participation).

Article 5

Les affiches sont réalisées exclusivement à plat, au format 40 cm X 60 cm. Elles comportent obligatoirement un élément de texte (« slogan ») lisible à distance (2 ou 3 mètres). La fiche de présentation (format 21 cm X 29,7 cm), remise aux participants lors de leur inscription, doit être obligatoirement collée au dos de l'affiche ; elle permet aux participants de s'identifier, mais aussi de présenter leur réalisation et la démarche qu'ils ont suivie.

Article 6

Le Concours d'affiches international « Agis pour tes droits » se déroule en deux phases : une phase départementale et une phase nationale. Il s'achève fin novembre.

Pour la première phase, qui peut se dérouler de façon différente suivant les lieux, les dates de début et de fin de concours sont données par les associations départementales des Francas (ou par les associations partenaires pour l'International). Cette première phase s'achève par la réunion d'un Jury départemental (organisation et date communiquées par les Francas du département) ; et par la tenue d'expositions locales ou d'autres manifestations valorisant les réalisations.

Article 7

Le Jury départemental du Concours d'affiches international « Agis pour tes droits » examine l'ensemble des affiches parvenues dans le délai indiqué et répondant aux trois critères obligatoires présentés dans l'article 5 (forme, texte, fiche de présentation).

Le Jury apprécie, au regard de la catégorie dans laquelle sont inscrits les participants : le message (originalité, clarté, lisibilité), l'aspect artistique (composition, techniques utilisées), et l'investissement des auteurs (cf. article 5 : fiche de présentation). Il sélectionne un certain nombre d'affiches participantes à la deuxième phase (nationale).

Article 8

La deuxième phase du Concours d'affiches international « Agis pour tes droits » comporte l'exposition des affiches lauréates, dans le cadre d'un évènement national et la réunion du Jury final.

La deuxième phase se déroule en 2012 du 19 au 24 novembre à Lons le Saunier (Jura).

Le Jury final apprécie toutes les affiches lauréates d'une même catégorie (cf. article 2).

Article 9

Les affiches sélectionnées par le Jury final sont regroupées et diffusées par :

- l'agenda « Agis pour tes droits 2013 » offert à tous les candidats ayant participé à la première phase (jusqu'au dépôt de l'affiche auprès du Jury départemental).
- une « galerie photos » pouvant servir aux Associations départementales des Francas et à leurs partenaires pour des actions de valorisation des droits des enfants.

Article 10

Les participants et groupes de participants accordent aux Francas un droit de publication de leur affiche et de leur témoignage valable pour l'ensemble des supports du concours « Agis pour tes droits » (agenda, galerie photos, magazines, sites et blogs des Francas et de leurs partenaires).

Les participants s'engagent à ne pas utiliser l'œuvre produite à des fins commerciales.

Article 11

Les associations départementales et les partenaires internationaux habilités par la Fédération nationale des Francas ont la latitude d'organiser sur leur territoire tout évènement de nature à valoriser les affiches réalisées dans le cadre du Concours d'affiches international « Agis pour tes droits ».

Le calendrier 2012

Période de réalisation du concours d'affiches 2012

- du lundi 2 avril au samedi 3 novembre 2012.

Inscription auprès de l'Association départementale des Francas

- dès réception de ce dossier, ou en fonction de la période de réalisation, mais de toutes façons avant le 19 octobre.

Périodes de réalisation des affiches

- en classe ; de mai à juin ou de septembre à octobre,
- en centre de loisirs : lors des mercredis, des temps périscolaires et pendant les congés scolaires de printemps, d'été ou de Toussaint.

Envoi des affiches à l'Association des Francas de votre département

Réunion des jurys départementaux

- Dates fixées selon les départements, prendre contact avec l'association la plus proche de chez vous

Organisation de la phase finale et réunion du jury national

- A Lons le Saunier (Jura) du 19 au 24 novembre.

Le matériel de communication

L'affiche 2012 au format 40X60 est une réalisation des enfants et des animateurs du centre de loisirs maternel de Migennes (Yonne), proposée lors de l'édition 2011 du concours « Agis pour tes droits ». Cette affiche a été sélectionnée par le jury national parmi les 120 affiches lauréates reproduites dans l'Agenda 2012. L'agenda 2012 a été remis aux 31 000 participants de cette dernière édition.

Les participants de l'édition 2012 (qui se seront inscrits et auront déposé leurs affiches dans les délais) recevront l'agenda 2013.

Les Francas sont une fédération nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle.

Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance, et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour construire un respect mutuel.

Sur la base de valeurs telles que l'humanisme, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité, la paix, véritables repères de sens pour agir dans la société, les Francas constituent un espace de rencontre de tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs, espace qui favorise le brassage des origines, des cultures, des âges et des milieux, mouvement d'individus qui veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité.

Leur expertise éducative, déclinée à l'échelon local, est confortée par cette dynamique d'éducation populaire. L'action éducative qu'ils développent donne à ces valeurs une réalité quotidienne et ouvre aux enfants et aux jeunes des perspectives de citoyenneté active.

Dans cette approche, l'action éducative favorise à la fois la réussite scolaire et l'insertion dans la société. Elle puise sa richesse dans la diversité et dans la qualité des loisirs éducatifs et se développer grâce à un réseau de structures éducatives de proximité : centres de loisirs, multi-accueils, clubs de jeunes.



*Tous différents et tous ensemble - Affiche lauréate de l'édition 2011
Ecole maternelle Paul Bert, 89400 Migennes*



AGIS POUR TES DROITS

Tous
différents



et tous
ensemble

CONTACT

les francas

L'éducation en mouvement !